



Conseil communal
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 31 octobre 2018

sous la Présidence de Monsieur Jean-Denis Briod

Préavis N° 18-2018 L'Octogone - Théâtre de Pully - Mise en conformité et rénovation du foyer du théâtre
Crédit demandé : CHF 1'175'000.00

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 18-2018 du 19 septembre 2018,
vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,
vu le rapport de la Commission des finances,

décide

1. d'allouer à la Municipalité le crédit de CHF 1'175'000.00 TTC, montant à prélever tout ou partie sur les disponibilités de la bourse communale, destiné au projet de mise en conformité et de rénovation du foyer du Théâtre de l'Octogone ;
2. d'autoriser la Municipalité à recourir, si nécessaire, à l'emprunt pour le solde à souscrire aux meilleures conditions du marché ;
3. d'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense par annuités égales sur 20 ans au maximum.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

Le secrétaire


Jean-Denis BRIOD




Bernard MONTAVON

Pully, le 12 avril 2019